



AGENTS EN VALEURS, AGENTS EN PLACEMENTS ET NÉGOCIATEURS EN VALEURS

CNP 11103

Les agents en valeurs mobilières et les agents en placements achètent et vendent des actions, des fonds communs de placement et autres valeurs pour les investisseurs. Les négociateurs font des opérations sur valeurs à la bourse au nom des agents en placements.



PERSPECTIVES DE TROIS ANS



Très Bonnes

POSSIBILITÉS D'EMPLOI DE TROIS ANS

33

SALAIRE HORAIRE MÉDIAN

31,23 \$

20,61 \$ 52,14 \$
FAIBLE HAUTE

NIVEAU DE SCOLARITÉ



Formation universitaire

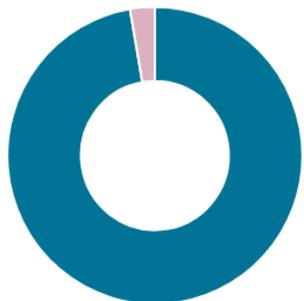
EMPLOYÉS

222

SALAIRE MOYEN

50 000 \$

Les informations présentées sont basées sur des données concernant le Nouveau-Brunswick. Pour en savoir plus sur les données fournies, visitez www.emploisnb.ca/occupations.



EMPLOI SELON L'INDUSTRIE

97,3 %	Finance et assurances
5,0 %	S.O.
5,0 %	S.O.
2,7 %	Toutes les autres industries



EMPLOI SELON L'ÂGE

0,0 %	15-24
23,7 %	25-34
18,4 %	35-44
21,1 %	45-54
26,3 %	55-64
10,5 %	65+

ÉGALEMENT CONNU SOUS LE NOM

- Agent/Agente De Valeurs Mobilières
- Agent/Agente En Placements
- Cambiste
- Courtier/Courtière
- Courtier/Courtière À Escomptes
- Courtier/Courtière En Fonds Communs De Placement

FONCTIONS PRINCIPALES:

Ce groupe exerce une partie ou l'ensemble des fonctions suivantes :

- développer une relation à long terme avec leurs clients en élaborant des stratégies d'investissement afin de réaliser leurs objectifs financiers, et en leur donnant des conseils et de l'information au sujet des divers placements, de manière à les guider dans la gestion de leur portefeuille;
- étudier les périodiques financiers, les rapports sur les actions et les obligations, les publications commerciales et d'autres documents, et tisser un réseau de relations au sein du secteur de la finance pour obtenir toute l'information pertinente afin de déterminer les placements intéressants pour les clients;
- acheter et vendre des actions, des obligations, des biens, des devises étrangères et d'autres valeurs, à la bourse, au nom des agents en placements.

